

FICHE-PROJET D'HABITAT INCLUSIF



A remplir par les porteurs de projet candidats (la fiche ne peut excéder 10 pages) :
Il est mentionné sur cette fiche plusieurs pièces à joindre au dossier, mais les éléments permettant la complétude du dossier sont listés dans l'avis d'appel à candidature.

1 - Porteur

Nom de l'organisme porteur :

Statut juridique :

Date de création :

Gestionnaire d'ESMS : oui non

Si oui préciser lesquels :

Porteur de projet d'habitat inclusif déjà en fonctionnement :

Personne en charge du projet :

Nom :

Prénom :

Fonction :

Téléphone :

Mail :

2 - Projet

A) Principales caractéristiques

Type de logement (logements individuels, partagés, regroupés ou non..) :

Décrire (2 lignes)

Présence d'un espace commun partagé (oui, non) :

Si oui précisez : (1 ligne)

Nombre d'usagers concernés :

Type de public (déficience, classe d'âge) :

Département :

Localisation :

Préciser la distance, préciser la proximité des services de transport, des commerces, des services publics et des services sanitaires, sociaux et médico-sociaux :

Niveau de réalisation :

- Structure déjà en fonctionnement**
- Structure en cours de réalisation**
- Structure en projet**

Si en projet, calendrier prévisionnel de réalisation (étapes, prévision de montée en charge) :

B) Principales modalités de mise en œuvre

1. Montage du projet (cf. cahier des charges) :

Préciser le montage juridique et financier (colocation, sous-location, intervention d'un bailleur public, opérateur privé, paiement des loyers...) : 10 lignes maximum

Principaux éléments architecturaux (disponibilité du bâtiment, travaux nécessaires, localisation, etc...) : 10 lignes maximum

Principaux éléments financiers (investissement financier nécessaire, aides sollicitées, faisabilité...) : 5 lignes maximum

2. Fonctionnement du projet et missions (cf. cahier des charges)

Principales missions du projet d'habitat inclusif vis-à-vis de l'utilisateur (principes d'action, philosophie du projet) :

15 lignes maximum

Principaux aspects du projet d'habitat inclusif et des projets de vie des futurs habitants (activités, liens avec l'extérieur, place des familles, liens avec les professionnels de santé de ville,...) : **joindre un planning hebdomadaire réalisé ou prévisionnel**

15 lignes maximum

Organisation de la vie quotidienne (partage des dépenses ménagères, accueil de personnes extérieures..) : 15 lignes maximum

Transports :

3. Partenariats et conventionnement (cf. cahier des charges)

Partenariats envisagés, degré de formalisation :

Joindre les lettres d'intention, conventions

4. Moyens humains

Préciser les ETP envisagés pour le fonctionnement du projet:

Détailler les missions du poste financé par l'aide spécifique forfaitaire et le profil envisagé (joindre une fiche de poste) :

10 lignes maximum

5. Droits des usagers

Préciser les principaux points des règles de vie commune (joindre le règlement de fonctionnement existant ou en projet) : *15 lignes maximum*

Outil de contractualisation développé avec les usagers (protection accordée, transferts financiers prévus) :

Charte d'adhésion habitat inclusif (critères d'admission le cas échéant, procédure) :

Départ du logement (délai, procédure...) :

Place des familles : *5 lignes maximum*

C) Budget et éléments financiers

Financements déjà obtenus par le projet (**joindre le compte de résultat et le bilan du projet si déjà réalisé**) :

Détailler l'affectation de l'aide spécifique forfaitaire maximale de 60 000 € dans le budget global annuel (joindre un budget prévisionnel) :

5 lignes maximum